



Interview

ROBERT VARESE : « NOUS VOULONS RETROUVER DE L'AMBITION POUR LE VÉSINET »

En cette fin d'année, le maire du Vésinet fait le point avec les Vésigondins sur l'action de la nouvelle municipalité et sur les grands projets pour la Ville.

■ **La rédaction :** *Quel bilan faites-vous après les huit premiers mois de votre mandat ?*

■ **Robert Varese :** Nous nous sommes mis au travail immédiatement. Les dossiers dont nous avons hérité l'exigeaient. Avec mon équipe, nous avons procédé à un diagnostic approfondi, analysé la situation réelle de la commune et pris les décisions importantes qui s'imposaient concernant la place du Marché, les finances, le PLU (Plan local d'urbanisme), l'éco-quartier,... Nous assumons nos choix, forts de la confiance que les Vésigondins nous ont accordée.

Par ailleurs, j'ai souhaité en arrivant à la mairie, apporter une nouvelle façon de travailler en associant plus étroitement notre personnel communal.

Un personnel dont je tiens à souligner la compétence et son engagement mais qui doit travailler davantage en transversalité : la qualité du service aux habitants ne pourra qu'y gagner. Nous nous y employons progressivement et cela sera renforcé dans l'avenir. La qualité des services doit être une priorité partagée par tous.



« Le mandat de maire est très prenant, comme je m'y attendais mais aussi passionnant »

Ainsi, pour mieux cerner les attentes des Vésigondins, nous avons diffusé un questionnaire afin de nous aider à définir des axes de progrès pour l'avenir. Nous allons dans le bon sens, guidés par l'unique souci de l'intérêt général, malgré les rumeurs les plus fantaisistes qui n'aident pas à l'apaisement. Le mandat de maire est très prenant, comme je m'y attendais, mais aussi très passionnant. Soyez en sûr, et nos concitoyens le savent, je mets toute mon énergie au service des Vésigondins et de la ville du Vésinet.

■ **La rédaction :** *L'un des dossiers majeurs de la campagne municipale a été la place du Marché. Qu'en est-il de l'action de la Ville ?*

■ **R.V. :** Je vous rappelle que lors des dernières élections municipales, près

de 90% des votants avaient clairement exprimé le refus du projet de l'ancienne municipalité. Nous avons tout mis en oeuvre pour éviter de défigurer le Centre-ville conformément aux souhaits des Vésigondins. Il n'y aura ainsi, ni patinoire, ni bâtiment de plusieurs étages. Nous avons fait ce que nous avons dit.

Mais nous avons récupéré un chantier, si avancé techniquement et si instable, que notre marge de manœuvre était très limitée. Nous avons immédiatement opté pour une stratégie qui, tout en résolvant certains contentieux et en évitant l'arrêt des travaux, nous a permis - à coût limité - d'atteindre une situation sans risque pour les riverains. Mais je peux vous dire que la future place du Marché aura quand même de l'allure.

Au cours d'une réunion de quartier le 27 octobre dernier, nous avons - dans une ambiance apaisée - présenté le projet devant près de 200 riverains qui l'ont accueilli de façon très favorable. Nous allons notamment donner une touche végétale à cette place. Nous planterons ainsi tout autour plus d'une trentaine d'arbres de hautes tiges qui atteindront 10 à 15 mètres à maturité. Nous avons présenté les essences les plus adéquates parmi lesquelles un prochain choix sera réalisé. Et l'aspect du revêtement du parvis sera soumis, sur place, à l'avis des Vésigondins, à partir de 3 échantillons.

La place, avec son marché de plein air et son parking de 160 places, sera livrée normalement pour le mois de mai 2009, soit sept ans après l'incendie de la patinoire et après 13 mois d'exercice. En attendant, d'ici la fin de l'année, les travaux de gros œuvre se termineront et, dès janvier, nous réhabiliterons la voirie autour de la place.

■ **La rédaction :** *Vous avez décidé de créer des groupes de travail sur l'avenir de la place du Marché. Comment cela fonctionnera-t-il ?*

■ **R.V. :** En effet, il s'agit aujourd'hui de savoir ce que nous voulons installer « dessus et dessous ». Je rappelle que 15 000 mètres cubes d'espaces sont disponibles, c'est une formidable opportunité d'équipements. Il y aura diverses options possibles qui tiendront compte de nos engagements : salle polyvalente, ludothèque et brasserie-salon de thé. Il appartiendra

aux Vésigondins de nous soumettre leurs propositions, au sein d'un comité local que nous allons constituer avec toutes les bonnes énergies : commerçants et habitants riverains, collégiens et lycéens, associations, membres des commissions Développement économique, Jeunesse, Sports... C'est notre vision concrète de la démocratie.

Nous « silhouetterons » ensuite deux projets dont il conviendra d'évaluer la faisabilité technique et le coût. Puis les habitants feront leur choix. La concrétisation du projet choisi et sa réalisation se feront ensuite en milieu de mandat dans le cadre des budgets prévus. Vous le comprenez, rien ne se fera sans l'avis de nos concitoyens.

■ **La rédaction :** *Comment comptez-vous faire vivre cette place ?*

■ **R.V. :** La place du Marché est, bien sûr, centrale dans cette reconquête du cœur de ville. Avec Sandrine Roche, en charge des Commerces, nous réfléchissons déjà à plusieurs animations possibles : Fête de l'Europe, concerts pour la Fête de la musique, parade du carnaval, semaine du goût, Journée des associations, marché de Noël, brocantes... La rapidité mise à achever le parking, ainsi que le parvis avec le marché de plein air, et à refaire la voirie autour de la place témoigne de notre volonté de rendre aux commerçants un environnement propice à leurs activités dans les meilleurs délais possibles.

Mais notre ambition, ce n'est pas seulement la reconquête de la place du Marché. C'est aussi le dynamisme de l'ensemble du Centre-ville et de l'ensemble des commerces des autres quartiers que je n'oublie pas. C'est une des priorités de notre mandat. Nous voulons retrouver un cœur de ville animé et nous soutiendrons l'ensemble des commerçants. Des moyens significatifs – en accord avec leurs associations – seront mis en œuvre dans le cadre d'un plan à 3 ans.

■ **La rédaction :** *Parlons finances, le récent débat d'orientations budgétaires en conseil municipal a montré l'obligation de la Ville d'ajuster les impôts locaux pour 2009. Pourquoi ?*

■ **R.V. :** Le danger d'un surendettement, dans laquelle la précédente équipe municipale avait placé la commune, devait être impérativement stoppé. Il n'était pas sérieux d'engager près de 20 millions d'euros d'investissements pour la place du Marché au regard des trop faibles ressources municipales d'alors. Aujourd'hui, les faits sont là : nous héritons de ce lourd passif auquel vient s'ajouter un manque cruel d'investissements courants depuis une quinzaine d'années. En effet, la Ville se devait d'investir 6 millions d'euros par an ; elle n'en a fait que la moitié en moyenne chaque année. Ce qui fait 50 millions d'euros d'investissements à rattraper. C'est énorme. Quand on sait aujourd'hui dans quels états sont nos bâtiments publics, nos trottoirs, nos voiries et qu'on mesure le retard en terme d'enfouissement, d'accessibilité pour les personnes handicapées, de manque d'entretien de nos rivières... Nous sommes dans l'obligation de réagir. Mais les solutions miracles n'existent pas.

Nous disposons de trois leviers pour retrouver une politique ambitieuse :

- réduire nos dépenses (charges courantes de fonctionnement, subventions allouées par la mairie...). Pour les charges courantes de fonctionnement des efforts significatifs ont été faits déjà sur 2008 avec des résultats ; le budget 2009 confirme cet effort.
- analyser de façon très précise les éventuelles opportunités de réalisation de certains actifs fonciers, d'une part pour dégager des possibilités d'investissements, d'autre part pour permettre une meilleure réponse à la loi SRU (*Solidarité pour le renouvellement urbain*) concernant les logements sociaux à laquelle, comme toute commune, nous sommes soumis. Un groupe d'analyse est en train d'étudier cette question.

Mais, sur ce point, la mairie ne s'engagera pas dans la précipitation car il nous faut tout à la fois agir en fonction de l'intérêt général, raisonner à long terme, tenir compte du PLU en gestation et prendre en compte les contraintes de la ville au regard de la loi SRU. Actuellement, une pénalité de plus de 200 000 euros nous est appliquée parce que nous n'en sommes qu'à un peu plus de 9% de logements sociaux au lieu des 20% demandés mais aussi parce que nous ne rattrapons pas notre retard assez vite. Nous sommes pénalisés deux fois,

- accroître nos recettes, ce qui entraînera nécessairement un ajustement fiscal. D'autant plus que l'Etat diminuant en valeur relative - si ce n'est en valeur absolue - ses dotations et aides diverses, les communes devront réagir fortement.

■ **La rédaction :** *Pouvez-vous dire aujourd'hui, quelle sera la conséquence concrète sur la fiscalité locale ?*

■ **R.V. :** La décision ne sera prise que lors du vote du budget, fin décembre. Roger Vlieghe, notre adjoint aux finances, et moi-même, avec les services financiers, travaillons sur plusieurs hypothèses d'ajustement des impôts locaux afin de stopper cette spirale d'endettement et de dégager des marges de manœuvre significatives.

Les scénarios correspondant aux diverses hypothèses envisagées ont été exposés en commissions des finances et en Débat d'orientation budgétaire du 20 novembre. Les contraintes financières globales correspondant aux exigences immédiates – issues du lancement des travaux en 2007 – mais également

aux besoins futurs de la commune sont donc bien connues. Il faut y répondre. Les taux de fiscalité du Vésinet seront à un niveau inférieur aux autres villes de la CCBS et également, nettement en dessous de la moyenne nationale (14,48%).

Cette décision sur la fiscalité locale n'est pas prise de gaieté de cœur, mais c'est une nécessité pour ne pas obérer l'avenir des générations futures. Vous savez, pendant quinze ans, la Ville n'a pas augmenté les impôts communaux et qu'avons-nous finalement en bout de compte ? Un patrimoine en mauvais état et un autofinancement dérisoire.

Oui, nous voulons retrouver un haut niveau de qualité des services rendus aux Vésigondins. Oui, nous voulons embellir la Ville et améliorer le confort de la population. Oui, nous voulons que la commune retrouve aujourd'hui un niveau d'investissements conforme à ses besoins. C'est l'un des objectifs du mandat. Je suis convaincu que les Vésigondins comprendront les raisons de cette décision dans l'intérêt à long terme du Vésinet et de ses habitants.



■ **La rédaction :** *La Ville a lancé différents grands projets en matière d'urbanisme. De quoi s'agit-il ?*

■ **R.V. :** Nous avons initié plusieurs grands chantiers essentiels pour l'avenir de la commune. Tout d'abord, le PLU qui devra définir le visage du Vésinet de demain. Je puis vous dire que c'est un travail important et de longue haleine. Il y a aussi l'éco-quartier, sur les terrains de l'hôpital à l'horizon 2014. C'est une formidable opportunité à saisir pour la Ville pour en faire un quartier exemplaire, en matière de développement durable, tout en répondant aux exigences gouvernementales. Et puis, il y a la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) qui permettra de mieux protéger notre identité de ville-parc. 2009 va voir ainsi tous ces dossiers monter en puissance. La consultation des Vésigondins sera de mise. Nous les tiendrons régulièrement informés de l'avancée des chantiers et des périodes de concertation.

■ **La rédaction :** *L'une de vos priorités, c'est aussi le développement durable ?*

■ **R.V. :** Ce sujet me tient à cœur. J'ai d'ailleurs été nommé vice-président de la CCBS, chargé de ce domaine. Il y a tant à faire. A titre d'exemple, nous sommes en train d'établir des plans de réduction de nos consommations en fuel, en eau, en carburants...et d'autres mesures que nous mettrons en place progressivement. Je me sens particulièrement concerné par ces questions qui engagent les responsabilités citoyennes de tous et notre ville doit montrer l'exemple, comme en témoigne l'initiative de l'éco-quartier. ■

« Nous avons initié plusieurs grands chantiers essentiels pour l'avenir de la commune. »